



Licenciement un peu abusif et pour une faute que je n'ai pas commise

Par ninata, le 10/05/2009 à 18:17

Bonjour

Je tiens à me renseigner sur mes droits voici mon histoire :

Hier mon responsable me convoque en début de journée à son bureau et là elle m'annonce que parce qu'il manquait de l'argent dans la caisse, la caisse je précise, que j'y ai travaillé dessus avec ma responsable de magasin au courant de toute la journée, et qu'en fin de compte c'est moi qu'on prend et qu'on tient pour voleuse, alors que rien de tout cela n'est vrai. Elle m'a fait signer sur le coup un papier pour préparer mon licenciement que j'ai signé sans lire et sans rien comprendre tellement je l'ai mal pris le fait d'être traité de voleuse par ma responsable alors que depuis mon embauche je n'ai eu aucun soucis.

Que puis-je faire? Y a-t-il un recours à faire?

J'ai aussi appris par un collègue, que ma chère responsable a déjà recruté une personne qu'elle connaît très bien pour lui proposer mon poste alors que le soit disant vol n'a pas été encore commis comment peut-elle déjà recruter une autre personne à mon poste?

A-t-elle le droit d'agir ainsi?

Aidez-moi s'il vous plaît...